

Groupe de travail « PLUi et TVB »

Éléments de cadrage

La présente note présente des éléments issus des discussions de l'équipe d'appui, afin de préparer les séances à venir du groupe de travail « PLUi et Trame Verte et Bleue ».

Pour rappel, il a été décidé de structurer le groupe de travail en **trois ateliers** distincts :

1. Mobilisation des acteurs et gouvernance,
2. Diagnostic et justifications,
3. Outils du PLUi et leur mise en œuvre.

Le détail des questions à traiter par chacun des ateliers, ainsi que la composition de ces ateliers, sont reproduits en annexes à cette note.

(un autre document liste les différentes productions existantes pour les questions qui ne seront pas directement abordées dans ce groupe de travail)

CALENDRIER ET ORGANISATION

Dates des prochaines journées du groupe de travail :

- **6 février, 25 mars, 20 mai.**
- Un **séminaire** d'une journée, de clôture, est envisagé autour de la mi-juin.

Format des journées :

- matinée : séances de travail en atelier, chaque atelier étant réparti dans une salle ;
- après-midi : séance plénière avec présentation des travaux réalisés le matin.

Animation des ateliers par un binôme, composé :

- d'un membre de l'équipe d'appui (Cerema)
- d'un référent choisi parmi les membres du groupe de travail.

Une personne sera chargée de la **prise de note** dans chacun des ateliers.

Atelier 1 : Mobilisation des acteurs et gouvernance.

Référents : Tiphaine Kervadec, ETD (t.kervadec@etd.asso.fr),
Florian Razé, Cerema (florian.raze@developpement-durable.gouv.fr)

1^{er} sujet : La gouvernance.

Contenu :

Cette thématique recouvre la gouvernance interne, vis-à-vis des élus et des services :

- comment les mobiliser ?
- quelles modalités de participation des élus et de validation des orientations ?
- quelle organisation de travail en interne ?

Elle traite également de la gouvernance externe, vis-à-vis de la population, des associations de protection de l'environnement notamment.

Présentations et contributions :

- des solutions retenues par certaines intercommunalités (appel aux contributions à lancer).

Type de livrable :

Fiches de bonnes pratiques et de conseils méthodologiques.

2^{ème} sujet : La pédagogie autour de la TVB.

Contenu :

De la même manière, ce sujet doit être pensé dans ses dimensions internes (comment sensibiliser les élus à la problématique TVB ?), mais également au-delà (comment toucher et impliquer la population ?). Comment mettre en place une pédagogie efficace sur des territoires aussi grands ?

Présentation et contributions :

- des solutions retenues par certaines intercommunalités (*appel aux contributions à lancer*) ;
- une présentation de solutions utilisées à l'étranger (*Cerema*).

Type de livrable :

Fiches de bonnes pratiques et de conseils méthodologiques.

3ème sujet : L'acceptabilité de la TVB.

Contenu :

Marier la TVB et l'intercommunalité est cohérent, tant le niveau intercommunal est un élément intégrateur pour la TVB. L'intercommunalité et la TVB forment un « beau mariage », la TVB étant d'autant plus acceptée par les acteurs qu'elle est traitée au travers de certaines entrées privilégiées : aménités, paysage, etc. Les freins possibles à l'acceptabilité d'une démarche TVB sont à identifier.

Présentation et contributions :

- des solutions retenues par certaines intercommunalités (*appel aux contributions à lancer*).

Type de livrable :

Fiches de bonnes pratiques et de conseils méthodologiques.

Atelier 2 : Diagnostic et justifications.

Référents : Laëtitia Paintiaux, CU de Bordeaux (lpaintiaux@cu-bordeaux.fr),
Julie Espinas, Cerema (julie.espinas@developpement-durable.gouv.fr)

1er sujet : la méthodologie.

Contenu :

Plusieurs méthodes d'identification existent (une approche par le milieu, par l'occupation des sols...), et l'atelier pourra utilement s'intéresser :

- à identifier ces méthodes et les caractériser ;
- à préciser le niveau d'investissement (humain et financier) ;
- à voir comment la précision du diagnostic sur lequel ces méthodes ont abouti a pu aider à la prise en compte effective de la trame verte et bleue.

Présentation et contributions :

- des méthodes retenues par les intercommunalités pour réaliser leur diagnostic (*appel aux contributions à lancer*).

Type de livrable :

Fiches de présentation des différentes méthodes de diagnostic de leurs intérêts et limites.

2ème sujet : Le « minimum requis ».

Contenu :

En fonction du contexte propre à chaque intercommunalité, en fonction du territoire, de l'histoire, de contraintes locales, etc., le niveau de détail attendu du diagnostic peut varier.

L'atelier de travail doit aider les services de l'Etat et par conséquent, les collectivités à disposer d'éléments de méthode pour se construire une doctrine et une conviction sur le sujet. Notamment par l'identification de critères (de terrain, de taille, de paysages, etc.) débouchant sur un « minimum requis » du diagnostic, adapté à chaque contexte du territoire.

Présentation et contributions :

- des retours d'expériences d'intercommunalités sur le niveau de diagnostic choisi en fonction du contexte local (*appel aux contributions à lancer*) ;
- un témoignage de service de l'Etat (*un service déconcentré sera convié à participer à ces travaux ; la DDT Saône-et-Loire est envisagée*).

Type de livrable :

Fiches de présentation des différents critères d'appréciation du territoire et du niveau attendu de diagnostic TVB associé à l'attention des services de l'Etat.

Atelier 3 : Outils du PLUi et leur mise en œuvre.

Référents : Marie-Julie Seyller, AU de Saint-Omer (marie-julie-seyller@aud-stomer.fr),
Sophie Noiret, Cerema (sophie.noiret@developpement-durable.gouv.fr)

1er sujet : l'OAP TVB.

Contenu :

Certaines intercommunalités font le choix de traiter de la trame et verte et bleue au travers d'une OAP thématique dédiée. Ce choix, qui reste propre à chaque intercommunalité, n'est actuellement fondé sur aucune doctrine, ni même retour d'expérience.

Présentation et contributions :

Les intercommunalités du groupe de travail ayant fait le choix d'OAP thématiques TVB présenteront leurs travaux (*appel à contributions*), afin de bien comprendre notamment :

- l'intérêt de mettre en place une OAP thématique (entre autre, par rapport à une OAP sectorielle);
- jusqu'à quel niveau de détail l'OAP thématique peut répondre à la problématique TVB ;
- comment l'OAP thématique permet l'articulation entre les zones aux enjeux différents.

Livrables :

Fiche méthodologique mettant en avant les questions à se poser pour faire le choix entre OAP TVB et OAP sectorielles, et les bonnes pratiques identifiées chez les participants.

2ème sujet : Panorama des outils existants.

Constat :

Les différents outils mobilisables au service de la TVB sont connus et bien documentés. Il n'existe néanmoins pas de présentation des « avantages / inconvénients » de chacun d'entre eux. Un document recensant les atouts et faiblesses de ceux-ci permettrait à toute intercommunalité de choisir ses outils de manière éclairée..

Présentation et contributions :

Le groupe construira en séance les « avantages / inconvénients » de chacun des outils existants. Ce travail devra montrer comment chaque outil peut être utilisé pour répondre à une (ou plusieurs) problématiques bien identifiées liée à la TVB, et dans quel contexte ils sont adaptés.

Livrables :

Fiche méthodologique présentant les « avantages / inconvénients » des outils existants, les points d'attention (de vigilance ?) pour les intercommunalités et leurs partenaires, et éventuellement les manques qui en résultent.

3ème sujet : Suivi et efficience.

Contenu :

L'ensemble des instruments réglementaires, évoqués précédemment, ne révèlent leur efficacité que s'ils trouvent une traduction opérationnelle sur le terrain. Une bonne prise en compte des enjeux TVB nécessite de s'assurer que les mesures prises sur la trame verte et bleue sont effectivement mises en place. Cela peut revenir à interroger trois niveaux de responsabilité :

- l'instruction : comment les instructeurs gèrent-ils la prise en compte de la TVB ? ;
- l'aménagement : comment l'aménageur intègre les dispositions portant sur la TVB ?
- le contrôle : comment l'intercommunalité veille à la mise en application des prescriptions du PLUi ?.

Présentation et contributions :

- des retours d'expériences d'intercommunalités (*appel aux contributions à lancer*).

Livrables :

Fiches de bonnes pratiques et de conseils méthodologiques. Cet atelier pourra préciser concrètement quelles sont les recommandations opérationnelles pouvant être mises en œuvre pour lever les freins.

4ème sujet : le Coefficient de Biotope par Surface (CBS).

Contenu :

Le projet de loi ALUR crée le CBS, qui vise à « *obliger de conserver un espace non urbanisé et non imperméabilisé dans les PLU* » (Jean-Marc Michel). Des outils relativement proches existent déjà et ont été déployés par certaines intercommunalités du groupe de travail (utilisation de coefficients pleine-terre à Nantes ou Strasbourg par exemple), ou à l'étranger (CBS mis en place à Berlin).

Présentation et contributions :

La thématique du CBS pourra être développée en trois temps :

- une présentation de retours d'expériences, afin de voir comment les méthodologies actuellement utilisées fonctionnent et sont appliquées (*appel à contributions à lancer*) ;
- une présentation du dispositif prévu par la loi ALUR ;
- une réflexion en séance aux contours d'un cadre réglementaire à proposer (les dispositions de la loi ALUR devant être précisées par un décret).

Livrables :

Fiche de présentations de bonnes pratiques réalisée à partir des retours d'expérience.
Note de proposition sur le volet réglementaire du CBS.

Annexe 1 – Structuration des ateliers thématiques

Pour rappel : liste des questions proposées lors du lancement du groupe de travail le 4 décembre. Des éléments biographiques existants ont été recensés dans un document joint à l'envoi de cette note.

1. Mobilisation des acteurs et gouvernance.

- Quel pilotage de la thématique TVB ?
- Quelles échelles de travail selon les échelles de projets ?
- Quelle sensibilisation des élus ?
- Quelle concertation avec les citoyens ?
- Quelles portes d'entrée pour mobiliser (paysage, biodiversité) ?
- Quels partenaires, et pour quel rôle, notamment de l'Etat ?
- Quel lien avec les autres gestionnaires (conseils généraux, RFF...) ? (vu au niveau des SRCE)
- Quel lien avec les professionnels agricoles ?

2. Diagnostic et justifications.

- Jusqu'où aller dans le diagnostic ?
- Comment différencier réservoirs et corridors ?
- Comment mieux prendre en compte les espaces ouverts, bocages ?
- Comment prendre en compte la TVB dans l'évaluation environnementale ?
- Comment articuler et arbitrer avec les autres enjeux et usages du territoire (agriculture, habitat...) ?
- Quel diagnostic pour les milieux très urbanisés ?
- Quelle élaboration du cahier des charges ? (lien à faire avec la mobilisation des acteurs et la gouvernance)
- Quelle articulation avec les documents cadres ?
- Quels indicateurs mettre en place ?

3. Outils du PLUi et leur mise en œuvre.

- L'OAP thématique TVB.
- Le Coefficient de Biotope par Surface (CBS).
- Avantages / inconvénients de chaque outil.
- Les prescriptions répondent-elles aux enjeux ?
- Limites des outils ; jusqu'où aller dans les prescriptions ?
- Quelle efficacité des mesures mises en place (instruction, aménageurs, contrôle terrain...) ?
- Les autres outils mobilisables (ex. CRAUP).
- Quelle articulation entre outils réglementaires et outils contractuels ?